

LM/RV/5/5/77

MINISTRE DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

SERVICE CENTRAL DE L'ADMINISTRATION GENERALE

DIVISION DU PERSONNEL

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail-Démocratie - Paix

-----

du 30 Juin 1977

II DECRET N° 77/327 /MF.DGI.SCAG.DP.-

portant titularisation et nomination de Monsieur KIMBOUALA Narcisse, Inspecteur des Impôts Stagiaire.

-----  
LE 2° VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,  
PREMIER MINISTRE, CHIEF DU GOUVERNEMENT?, MINISTRE  
DU PLAN,

V I S A S :

Vu l'Acte Fondamental du 5 Avril 1977 ;

Vu la Loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des Fonctionnaires des Cadres de la République Populaire du Congo ;

Vu l'Arrêté n° 2087/FP du 25 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des Fonctionnaires ;

Vu le Décret n° 62/426 FP du 29 Décembre 1962 fixant le statut des Cadres de la Catégorie A des SAF, notamment en son article 12 ;

Vu le Décret n° 62-197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les Catégories et Hiérarchies créées par la Loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des Fonctionnaires ;

Vu le Décret n° 63-81 du 26 Mars 1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les Fonctionnaires Stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8 ;

Vu le Décret n° 65-170/FP.BE du 25 Juin 1965 réglementant l'avancement des Fonctionnaires ;

Vu l'Acte n° 001 du 3 Avril 1977 et structurant le Comité Militaire du Parti et nommant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan ;

Vu le Décret n° 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

Vu le Procès-Verbal de la Commission Paritaire d'Avancement et de Sécurité Sociale du 28 Décembre 1976.

/) E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Monsieur KIMBOUALA Narcisse, Inspecteur des Impôts stagiaire des Cadres de la Catégorie A hiérarchie I des SAF (Impôts) en service à POINTE-NOIRE est titularisé et nommé au 2ème échelon - ACC néant.

.../...

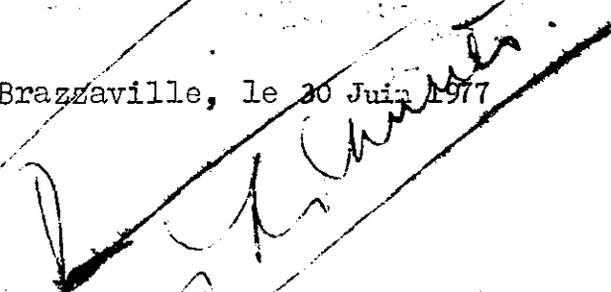
ARTICLE 2.- Le présent Décret qui prend effet au point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 1er Juillet 1976, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.-

Par le deuxième Vice-Président  
du Comité Militaire du Parti,

Fait à Brazzaville, le 20 Juin 1977

Premier Ministre, Chef  
du Gouvernement, Ministre du Plan,

P. Le Ministre des Finances,  
en mission Le Ministre de l'Intérieur

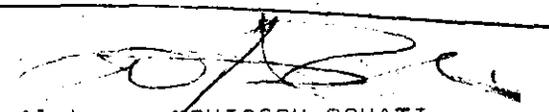
  
COMMANDANT LOUIS SYLVAIN-GOMA

Commandant François Xavier KATALI

Le Ministre du Travail, de  
la Justice, Garde des Sceaux,

AMPLIATIONS :

- SGCM/BC..... 3
- JORPC..... 1
- DGT..... 3
- DF..... 3
- CF..... 3
- MF..... 1
- DGI..... 3
- DRI. P/N..... 3
- Intéressé..... 2
- Dossier..... 2/24

  
Alphonse MOUISSOU-POUATI